



Guide d'adhésion

Pour les écoles, les centres

et programmes à domicile

2026-27

Table of Contents

<i>Lettre de bienvenue</i>	3
<i>L'Association Waldorf pour la Petite Enfance en Amérique du Nord</i>	4
<i>Principes partagés WECAN</i>	5
<i>Déclaration WECAN sur la diversité</i>	8
<i>Affiliation et adhésion à WECAN</i>	9
<i>Sur l'Adhésion Individuelle</i>	9
<i>Affiliation organisationnelle et adhésion</i>	10
Affiliation en tant qu'initiative enregistrée	10
Adhésion en tant que membre associé	12
Adhésion à part entière	13
<i>Activités de WECAN et relations entre collègues au sein des régions</i>	15
<i>Collaboration avec AWSNA</i>	16
<i>Association Internationale pour l'Éducation de la Petite Enfance Steiner/Waldorf</i>	17
<i>Annexe I : La formation des éducateurs de la petite enfance Waldorf : Attentes de WECAN</i>	18
<i>Pour les éducateurs qui travaillent avec les enfants d'âge de la naissance à trois ans</i>	18
<i>Pour les éducateurs qui travaillent avec des enfants de trois à sept ans</i>	19
<i>Pour les écoles membres de WECAN et les programmes de la petite enfance</i>	20
<i>Démontrer un engagement envers les attentes de WECAN</i>	20
<i>Annexe II : Domaines du programme d'études et du contenu des cours WECAN</i>	21
<i>Les programmes de formation des enseignants de la petite enfance pour le cycle 0-3 ans</i>	21
<i>Les programmes de formation des enseignants de la petite enfance pour le cycle 0-7 ans</i>	23



Lettre de bienvenue

Bienvenue au sein de l'Association Waldorf pour la petite enfance en Amérique du Nord !

Ce manuel d'adhésion est un guide qui vous aidera à mieux comprendre notre travail au sein de l'association des programmes Waldorf pour la petite enfance en Amérique du Nord. Vous y trouverez une description de l'histoire, des objectifs et des activités de notre association, nos principes communs et des informations détaillées sur l'adhésion.

Le parcours d'adhésion à WECAN vise à favoriser une culture d'auto-apprentissage, d'évaluation par les pairs et de collaboration qui renforcera et approfondira notre travail en faveur des jeunes enfants ici en Amérique du Nord, à partir des principes de la pédagogie Waldorf. Ce manuel décrit les critères et les avantages de l'affiliation et de l'adhésion à l'organisation, ainsi que les étapes à suivre pour remplir les responsabilités liées à l'affiliation et à l'adhésion aux programmes d'initiative enregistrée, de membre associé et de membre à part entière. Les organisations membres et affiliées à WECAN, qu'elles soient basées dans des écoles, des centres ou à domicile, sont répertoriées sur le site web de WECAN dans notre [annuaire](#).

Veuillez contacter Laura Mason, coordinatrice des adhésions à WECAN, ou votre ou vos représentants régionaux si vous avez des questions, des préoccupations ou des suggestions. Vous trouverez leurs coordonnées dans ce manuel et sur la [page « Contactez-nous »](#) du site web de WECAN. Nous nous réjouissons de travailler avec vous au sein de notre association.

Avec nos meilleurs vœux,

Laura Mason
Coordonnateur des adhésions à WECAN

Heather Church
Directeur de WECAN

L'Association Waldorf pour la Petite Enfance en Amérique du Nord

La Waldorf Early Childhood Association of North America (WECAN) a été fondée en 1983, initialement sous le nom de Waldorf Kindergarten Association of North America. La mission de WECAN est de favoriser une nouvelle impulsion culturelle pour le travail avec les jeunes enfants, de la naissance à l'âge de sept ans. S'appuyant sur une compréhension anthroposophique du développement humain, WECAN s'engage à protéger et à nourrir l'enfance comme fondation pour renouveler la culture humaine.

WECAN est une organisation à but non lucratif exonérée d'impôt, dont le conseil d'administration est composé d'éducateurs expérimentés de la petite enfance provenant de toute l'Amérique du Nord. Vous trouverez des photos et les biographies des membres du conseil d'administration de WECAN sur [la page « À propos de nous »](#) du site web. Le conseil d'administration de WECAN se réunit deux fois par an, à l'automne et au printemps, pour une réunion de plusieurs jours, et ses comités et groupes de travail sont actifs tout au long de l'année. Le conseil d'administration agit en tant qu'organe de perception des besoins du mouvement Waldorf pour la petite enfance et prend l'initiative, avec le soutien du personnel de WECAN (dont la liste figure sur [la page « Contactez-nous »](#) du site web), afin de concrétiser la mission de WECAN. Le personnel et le conseil d'administration accomplissent cette mission de plusieurs manières, notamment, mais sans s'y limiter :

- Soutenir le développement de centres Waldorf pour la petite enfance, de programmes pour les enfants de 0 à 3 ans, de jardins d'enfants, d'écoles maternelles, de programmes à domicile et de centres de formation par le biais d'un parcours d'adhésion comprenant une auto-évaluation et une évaluation par les pairs ;
- Encourager et soutenir la recherche sur l'éducation Waldorf de la petite enfance et le développement du jeune enfant, et publier les résultats de ces recherches ;
- Soutenir la promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion dans l'éducation Waldorf de la petite enfance à travers de recherches, de publications, d'ateliers, de conférences et d'autres activités ;
- Offrir des ressources aux professionnels travaillant avec de jeunes enfants sur la base de la philosophie éducative de Rudolf Steiner, par le biais de conférences, de webinaires, de publications et d'autres moyens ;
- Fournir des ressources aux parents et aux personnes qui s'occupent d'enfants par le biais de webinaires et de publications ;
- Encourager et offrir des occasions d'échanger de l'information entre collègues qui s'inspirent du travail de Rudolf Steiner dans leur travail auprès des jeunes enfants, par le biais de rencontres régionales, d'une plateforme en ligne et d'autres formes de communication ;
- Protéger le nom Steiner/Waldorf au nom de l'Association of Waldorf Schools of North America (AWSNA), propriétaire de la marque de service Steiner/Waldorf, en veillant à ce que les marques ne soient pas utilisées de manière abusive dans les programmes de la petite enfance et en accordant l'utilisation du nom aux programmes qui ont démontré, par le biais

d'une auto-évaluation et d'un examen par les pairs, qu'ils peuvent se présenter comme représentatifs de l'éducation Waldorf pour la petite enfance en Amérique du Nord ;

- Travailler en collaboration avec d'autres organisations qui partagent des objectifs et des idéaux similaires, telles que l'Association des Écoles Waldorf d'Amérique du Nord (AWSNA), l'Alliance pour l'Éducation Waldorf Publique (APWE), le Conseil des Organisations Anthroposophiques (CAO), l'Association internationale pour l'éducation Steiner/Waldorf de la Petite Enfance (IASWECE) et la Section Pédagogique de l'École Spirituelle.
- Interagir avec d'autres organisations éducatives représentant un large éventail d'idées sur l'éducation de la petite enfance ;

Principes partagés WECAN

Les Principes Partagés WECAN constituent la base de notre compréhension de notre travail en association, et sont utilisés dans nos processus de demande d'adhésion et d'auto-étude. En tant que document vivant, les Principes partagés continueront d'être affinés grâce aux travaux du Conseil, des représentants régionaux et des écoles et programmes à part entière. La version actuelle des principes communs/partagés a été adoptée par le conseil d'administration de WECAN en février 2023.

A. But, objectifs et philosophie éducative

- A1** Dans notre travail avec les enfants de la naissance à l'âge de sept ans (dans les crèches, les jardins d'enfants, les programmes de soins à domicile, les centres de la petite enfance, les programmes parents-enfants, etc.), nous nous engageons à respecter les idéaux et les pratiques en constante évolution de l'éducation de la petite enfance Waldorf/Steiner, qui sont fondés sur des principes pédagogiques anthroposophiques et une compréhension de l'individualité humaine en tant qu'être de corps, d'âme et d'esprit.
- A2** Les idées pédagogiques de Rudolf Steiner sont notre principale source d'orientation, quoique non exclusive, pour comprendre le développement de l'être humain. Nos activités sont basées sur la recherche contemporaine en anthroposophie, en pédagogie Waldorf et sur d'autres approches pédagogiques compatibles. Nous nous efforçons de faire en sorte que la pédagogie Waldorf ne devienne ni un système théorique, ni une collection de méthodes extérieures, mais une source d'inspiration et de compréhension vivante.
- A3** Nous reconnaissons et apprécions la race, le sexe, l'origine ethnique, la nationalité, la religion, les capacités, le style d'apprentissage et le statut socio-économique de chaque enfant. Nous sommes conscients que ces éléments, ainsi que les traditions et les valeurs de la famille et de la communauté culturelle de l'enfant, constituent la base sur laquelle l'enfant se forge une identité.
- A4** Nous respectons la dignité de l'enfance et nous nous efforçons de répondre aux besoins du développement unique de chaque enfant. Nous nous efforçons donc d'approfondir

notre appréciation de l'individualité spirituelle de chaque enfant, qui est distincte du corps physique, mais qui fonctionne dans et à travers celui-ci.

- A5** Nous offrons une atmosphère de chaleur aimante et d'encadrement qui favorise la révérence, la joie et l'émerveillement chez les enfants au cours de leurs sept premières années de vie. Nous reconnaissons que le développement futur de chaque enfant et de l'humanité dans son ensemble est façonné et soutenu par cette foundation
- A6** Nous reconnaissons que le jeu créatif libre, l'imitation, l'exploration du monde social et naturel, le travail pratique et significatif, les activités artistiques et les expériences sensorielles nourrissantes sont essentiels au développement du jeune enfant. Grâce à nos programmes et activités, nous offrons aux enfants une expérience rythmique des cycles de chaque jour, de la semaine et des saisons de l'année.
- A7** Nous reconnaissons que le développement de l'enfant se déroule au mieux dans le contexte d'une communauté basée sur des relations sociales saines entre les éducateurs, les enfants et leurs familles, ainsi qu'avec les autres membres de la communauté et, par conséquent, nous nous efforçons de créer des communautés conscientes et collaboratives autour de nos soins aux enfants.
- A8** Nous avons l'intention de fournir un programme inclusif, diversifié, équitable et accessible à notre communauté afin que chaque membre puisse y éprouver un sentiment d'appartenance.

B. Préparation des enseignants et perfectionnement professionnel

- B1** Notre corps enseignant et notre personnel sont qualifiés pour leurs postes et leurs responsabilités de par leur formation et/ou leur expérience. Nous attendons de nos éducateurs de la petite enfance qu'ils suivent un programme de formation d'éducateurs de la petite enfance Waldorf et qu'ils répondent aux exigences de l'État ou de la province en matière de permis. [Voir [Formation des enseignants de la petite enfance Waldorf : Attentes de WECAN](#)].
- B2** Nous reconnaissons que la formation des enseignants Waldorf est un processus d'apprentissage tout au long de la vie. Ainsi, nos professeurs et notre personnel s'engagent à se perfectionner continuellement, comme en témoigne leur participation active à des conférences, des cours et des ateliers de perfectionnement professionnel.
- B3** Nous appuyons le perfectionnement des enseignants par le mentorat régulier, les partenariats entre pairs, les bilans et l'évaluation.
- B4** Nous reconnaissons que le développement de capacités artistiques et pratiques et de capacités d'observation et de perception contribue à notre capacité à répondre aux besoins des enfants dont nous avons la charge. Notre corps professoral et notre

personnel sont activement engagés dans l'approfondissement de notre compréhension des indications Waldorf/Steiner pour la petite enfance par le travail collégial, l'étude individuelle, l'activité artistique et la pratique méditative.

- B5** Nous reconnaissons et valorisons toutes les identités et nous nous efforçons de cultiver la diversité au sein de notre communauté. Nos intervenants, nos professeurs et notre personnel font preuve de professionnalisme et de respect dans leurs interactions avec les enfants et leurs familles, ainsi qu'avec leurs collègues et d'autres professionnels.

C. Gouvernance, finances et administration

- C1** Dans nos processus administratifs, financiers et de direction, nous travaillons en collégialité plutôt que de manière hiérarchique, dans le but d'être socialement responsables dans notre travail avec nos collègues, les familles, l'institution et la communauté au sens large.
- C2** Nous avons clairement énoncé des processus pour prendre des décisions administratives, planifier l'avenir, faire des bilans, et développer des programmes, des politiques administratives et financières.
- C3** Notre programme a clairement défini les procédures d'embauche, d'évaluation et de bilans pour le corps professoral et le personnel, y compris la rémunération convenue, les conditions d'emploi, les fonctions et les responsabilités principales. Les procédures de non-renouvellement ou de cessation d'emploi sont clairement définies.
- C4** Notre programme se conforme à toutes les lois applicables en matière de discrimination fondée sur toutes les catégories protégées, dans tous les domaines, y compris les admissions, l'emploi et le personnel. Nous veillons à ce que les élèves, les familles et les collègues participant à nos programmes ne soient pas victimes de discrimination en matière d'admission, de maintien ou de participation.
- C5** Nous avons démontré notre capacité à générer des ressources suffisantes pour maintenir nos programmes éducatifs et nos installations, et pour soutenir notre corps enseignant et notre personnel. Nous nous efforçons de cultiver des pratiques socialement responsables en ce qui concerne les salaires et les avantages sociaux ainsi que l'aide à la scolarité et aux frais de scolarité, et nous nous efforçons de rendre nos programmes accessibles aux familles issues de divers milieux socio-économiques.
- C6** Notre organisation s'engage dans des processus réguliers d'auto-évaluation et d'examen par les pairs sur une base organisationnelle et institutionnelle, ainsi qu'avec des éducateurs individuels.

- C7** Notre programme reconnaît et respecte les exigences légales ainsi que la délivrance de permis applicables et répond aux normes de santé, d'incendie et de sécurité.
- C8** Notre programme est une activité collaborative et culturelle, et non une entreprise à but lucratif.

(Remarque : la forme la plus adaptée à ce type d'activité est généralement celle d'une organisation constituée en société, sans but lucratif, avec un processus décisionnel collaboratif et non hiérarchique. Nous reconnaissons que dans le cadre des programmes à domicile et de certains contextes culturels, la forme d'une organisation à but non lucratif peut ne pas être appropriée ou possible).

D. Relations avec le Mouvement Waldorf mondial

- D1** Nous considérons notre activité d'éducateurs Waldorf comme faisant partie d'un élan culturel mondial. Nous nous reconnaissons comme collègues dans un mouvement mondial en faveur du jeune enfant. En tant que tel, nous nous engageons à collaborer avec nos collègues aux niveaux local, régional, nord-américain et international en tant que représentant pleinement établi de la pédagogie de la petite enfance Waldorf/Steiner.

Déclaration WECAN sur la diversité

Dans notre travail avec les jeunes enfants de la pré-naissance jusqu'à l'âge de sept ans, WECAN est liée aux idéaux sur lesquels la pédagogie Waldorf-Steiner a été fondée. Ceux-ci incluent le respect de la dignité de chaque enfant et de chaque famille dans le respect de la race, de la culture, de la religion, de l'origine nationale, de la situation socio-économique, de l'identité de genre et de l'orientation sexuelle, de la composition de la famille et de la capacité individuelle émanant des origines de chacun. L'éducation de la petite enfance Waldorf s'engage à soutenir la diversité, l'équité et l'inclusion en tant que chemin vers la justice sociale et s'engage également à rectifier les préjugés explicites et implicites qui minent la création d'une vie sociale saine dans nos communautés.

L'éducation Waldorf a été fondée en 1919 sur les idées de Rudolf Steiner, dont les indications fournissent les bases d'une éducation véritablement humanisée qui reconnaît l'individualité de chaque personne ainsi que l'esprit universel vivant en chaque être humain. WECAN affirme cette vérité éducative et sociale. Toutes les déclarations attribuées à Rudolf Steiner qui impliquent ou suggèrent une discrimination ou un jugement quelconque envers une race, une ethnie, une religion, un sexe ou une sexualité, ou bien un groupe socio-économique, sont rejetées. De telles attitudes sont contradictoires et minent les objectifs de cette pédagogie.

Travailler pour atteindre ces objectifs exige un travail intérieur engagé de la part des adultes qui prennent soin de nos enfants. La préparation des enseignants et l'approfondissement professionnel appellent chaque éducateur à s'engager dans une auto-réflexion qui ennoblira les

attitudes intérieures pour soutenir la diversité, l'inclusion et l'équité. Reconnaître et célébrer les différences qui font de nous une personne unique, favorise la guérison et la création d'une nouvelle vie sociale. Nous nous efforçons de créer des communautés conscientes et collaboratives de parents, d'enseignants et d'enfants qui renforcent ces derniers (sous notre responsabilité) afin qu'ils puissent relever les défis futurs avec optimisme, confiance, résilience et tolérance : de vivre ainsi une vie remplie de sens, de détermination et de raison d'être.

Affiliation et adhésion à WECAN

L'adhésion à WECAN est ouverte aux personnes qui soutiennent le travail de la Waldorf Early Childhood Association, ainsi qu'aux programmes de la petite enfance en Amérique du Nord qui sont engagés envers les idéaux et les pratiques de l'éducation Waldorf et de l'anthroposophie, la philosophie développée par Rudolf Steiner (1861-1925), et qui souhaitent soutenir et contribuer à l'éducation Waldorf en Amérique du Nord.

Sur l'Adhésion Individuelle

WECAN a commencé comme une organisation composée de membres individuels, une association locale de collègues de la petite enfance Waldorf. Notre objectif est de créer une occasion pour les éducateurs de la petite enfance de s'associer à titre individuel, au-delà de l'école ou du programme auquel ils sont affiliés, afin de servir l'esprit de leur vocation et leur travail dans leurs communautés uniques. Le nombre de membres individuels dépasse largement celui des membres organisationnels. Nous voyons cela comme un signe de camaraderie saine au sein de notre mouvement. Nous encourageons les personnes à adhérer à WECAN afin de manifester leur soutien à l'éducation Waldorf de la petite enfance et à notre association collective, et de bénéficier des services réservés aux membres. L'adhésion individuelle est valable du 1er octobre au 30 septembre. Vous trouverez plus de détails et les options d'adhésion sur [la page Adhésion individuelle](#) du site web de WECAN.

Critères :

- Intérêt et soutien à l'éducation Waldorf de la petite enfance

Avantages :

- Abonnement à la newsletter Gateways
- 10 % de réduction sur les livres WECAN
- Mises à jour électroniques WECAN et autres envois d'informations
- Réduction sur les frais d'inscription aux conférences WECAN
- Possibilité de s'abonner au WECAN Community Hub et à la liste de diffusion WECAN pour recevoir des recherches et des articles intéressants.

Responsabilités : Paiement de la cotisation annuelle au tarif suivant :

- \$55-75 \$ US selon un barème dégressif, ou
- Tarif réduit de 50 \$ US par personne et par an pour les groupes de trois personnes ou plus qui s'inscrivent ensemble et sont affiliés à un membre associé ou à part entière de

- WECAN ou à une initiative affiliée à WECAN, ou
- Tarif réduit de 40 \$ US par an pour les étudiants actuellement inscrits à un programme de formation des enseignants membres de WECAN.

Affiliation organisationnelle et adhésion

Le parcours d'adhésion organisationnelle à WECAN est destiné aux écoles, centres et programmes à domicile travaillant directement avec des enfants de la naissance à l'âge de 7 ans selon les principes de l'éducation Waldorf. WECAN invite et encourage tous les programmes destinés à la petite enfance qui s'identifient aux idéaux de l'éducation Waldorf et qui travaillent selon les principes communs de WECAN à s'engager dans le processus d'adhésion.

Le parcours d'adhésion à l'organisation mène du statut d'affilié à une initiative enregistrée à celui de membre associé, puis à celui de membre à part entière. Les nouveaux candidats ou ceux qui postulent pour la première fois à WECAN doivent demander soit l'affiliation à une initiative enregistrée, soit le statut de membre associé. Les initiatives enregistrées et les membres associés actuels peuvent demander le statut de membre associé ou de membre à part entière (respectivement) lorsqu'ils estiment remplir les critères requis pour chaque niveau d'adhésion.

Affiliation en tant qu'initiative enregistrée

Le statut d'initiative enregistrée auprès de WECAN est accessible aux programmes à domicile et autres petits programmes destinés exclusivement à la petite enfance, ainsi qu'aux écoles et centres pour la petite enfance nouvellement créés, qui répondent aux critères énumérés ci-dessous. Il offre aux programmes qui rencontrent des obstacles à l'adhésion la possibilité de s'affilier à WECAN et ainsi de se connecter au mouvement Waldorf pour la petite enfance en Amérique du Nord et dans le monde entier.

Étapes de la demande d'adhésion en tant qu'initiative enregistrée :

1. Vérifiez que le programme répond aux critères énumérés ci-dessous.
2. Remplissez le formulaire de demande d'affiliation à une initiative enregistrée et réglez les frais de dossier de 250 \$ (US).
3. Participez à un entretien à distance avec le coordinateur des adhésions pour discuter de votre programme. (Le coordinateur des adhésions vous contactera pour organiser un entretien dès réception de votre candidature.)

Les critères pour obtenir le statut d'initiative enregistrée sont les suivants :

- Le programme s'engage de manière explicite à respecter les idéaux et les pratiques de l'éducation Waldorf pour la petite enfance.
- Le programme fonctionne depuis au moins un an comme un programme inspiré de l'éducation Waldorf, avec au moins trois enfants et/ou familles qui le fréquentent régulièrement.
- Les éducateurs et les personnes qui s'occupent des enfants dans le cadre du programme suivent une formation professionnelle et/ou une formation inspirée de la pédagogie Waldorf.
- Le programme fonctionne conformément aux directives de sa municipalité locale. (Les

exigences légales varient selon le lieu.)

- Le programme a l'intention de collaborer avec WECAN et les programmes Waldorf pour la petite enfance en Amérique du Nord.
- Le programme est conforme à la politique de la [marque de service AWSNA](#).

Avantages de l'affiliation en tant qu'initiative enregistrée :

- Inscription en tant qu'affilié à une initiative enregistrée dans l'annuaire en ligne du WECAN.
- Autorisation d'inclure dans la documentation du programme et sur son site web la mention « Initiative enregistrée auprès de la Waldorf Early Childhood Association of North America » et d'utiliser le logo WECAN Registered Initiative.
- Communications de WECAN et de l'Association Internationale pour l'Education Steiner/Waldorf de la Petite Enfance (IASWECE).
- Invitations aux réunions régionales de WECAN.
- Invitation à tous les éducateurs et éducatrices et à toutes les personnes qui s'occupent d'enfants dans le cadre du programme à s'abonner au WECAN Community Hub.
- Réductions de groupe sur les adhésions individuelles pour les éducateurs et les personnes qui s'occupent des jeunes enfants dans le cadre du programme.
- Accès à la liste des visiteurs/mentors du site WECAN.
Éligibilité aux prêts et subventions AWSNA pour la formation des enseignants destinés aux éducateurs et aux personnes qui s'occupent de la petite enfance dans le cadre du programme et qui sont inscrits à des formations reconnues par le WECAN.
- Invitations à certains forums et webinaires de AWSNA.

Responsabilités des initiatives enregistrées :

- Paiement d'une cotisation annuelle de 250 dollars pour les initiatives enregistrées (Remarque : les frais d'inscription couvrent le paiement de la cotisation correspondant à l'année scolaire en cours.)
- Soumission des mises à jour annuelles des coordonnées et des informations sur le programme.
- Engagement à entamer une demande d'adhésion en tant que membre associé de WECAN dans les trois ans suivant l'acceptation en tant qu'initiative enregistrée. (Cela ne s'applique pas aux programmes à domicile et aux petits programmes destinés uniquement à la petite enfance qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour adhérer.)

Les programmes des initiatives enregistrées auprès du WECAN sont engagés dans un processus de croissance et de développement. Ils sont encouragés à participer à des formations, à des programmes de mentorat, à des évaluations et aux activités régionales du WECAN, et à œuvrer pour améliorer la santé et la vitalité du programme en tant qu'organisme. Les initiatives enregistrées sont également encouragées à regarder au-delà de leur région afin de cultiver des relations avec le mouvement Waldorf pour la petite enfance en Amérique du Nord et dans le monde entier.

Les programmes enregistrés au Mexique sont encouragés à collaborer avec d'autres collègues mexicains en s'engageant activement auprès de l'Asociación Mexicana de Escuelas Waldorf Steiner (AMEWS).

Changement de statut obligatoire :

Les initiatives enregistrées qui ne remplissent pas leurs responsabilités ou ne répondent plus aux critères perdront leur statut d'initiative enregistrée. Les enseignants ou les éducateurs peuvent continuer à participer en tant que membres individuels.

Adhésion en tant que membre associé

L'adhésion en tant que membre associé du WECAN est ouverte aux programmes à domicile et autres programmes destinés exclusivement à la petite enfance, ainsi qu'aux programmes de petite enfance dans les écoles, qui répondent aux critères énumérés ci-dessous.

Le coordinateur des adhésions à WECAN et les représentants régionaux aident les candidats à travers le processus en leur fournissant des informations, des conseils et des références pour les visiteurs du site.

Étapes de la demande d'adhésion en tant que membre associé :

1. Demandez les instructions pour devenir membre associé au coordinateur des adhésions WECAN à l'adresse membership@waldorfearlychildhood.org.
2. Remplissez le formulaire de demande et envoyez les frais d'inscription de 200 \$ US à WECAN.
3. Remplissez et soumettez une auto-évaluation dans les 12 mois suivant la date de votre candidature.
4. Organisez une visite sur place et payez à WECAN les frais de visite de 380 \$ US pour une visite d'une journée ou de 650 \$ US pour une visite de deux jours. (Veuillez noter qu'une fois que le programme sera devenu membre, les frais liés aux futures visites sur site seront pris en charge par la cotisation.)
5. Une fois la visite terminée, examinez et approuvez le rapport de visite sur site.

Les critères d'adhésion en tant que membre associé sont les suivants :

- Le programme fonctionne depuis au moins un an comme un programme inspiré de la pédagogie Waldorf et accueille au moins six enfants régulièrement.
- Le programme s'engage à respecter les idéaux et les pratiques de l'éducation Waldorf pour la petite enfance et de l'anthroposophie.
- Le programme est en cours d'alignement sur les principes et attentes communs du WECAN pour la formation des enseignants de la petite enfance Waldorf.
- Le programme est conforme à la politique de la [marque de service AWSNA](#).
- Le programme est mis en œuvre conformément aux directives de la municipalité locale. (Les exigences légales varient selon les lieux.)
- Le programme a l'intention de soutenir et de contribuer à l'éducation préscolaire Waldorf en Amérique du Nord.

Avantages de l'adhésion en tant que membre associé :

- Inscription dans l'annuaire en ligne des membres de WECAN et dans l'annuaire mondial des jardins d'enfants et programmes pour la petite enfance Waldorf de l'IASWECE.
- Autorisation d'inclure dans la documentation du programme et sur son site web la mention «

Membre associé de la Waldorf Early Childhood Association of North America » et d'utiliser le logo des membres associés du WECAN.

- Abonnement annuel au bulletin d'information Gateways de WECAN.
- Une réduction de 10 % sur les livres de WECAN pour les membres aux États-Unis.
- Une réduction de 20 % sur les livres de WECAN pour les membres au Mexique et au Canada (en raison des taux de change élevés et des frais d'expédition).
- Communications de WECAN et de IASWECE.
- Des invitations aux réunions régionales de WECAN.
- Une invitation à tous les éducateurs et aidants du programme à s'abonner au WECAN Community Hub.
- Réductions de groupe sur les adhésions individuelles pour les éducateurs et les aidants de la petite enfance participant au programme.
- Éligibilité aux prêts et subventions AWSNA pour la formation des enseignants destinés aux éducateurs et aux personnes qui s'occupent de la petite enfance participant au programme et inscrits à des formations sur la petite enfance reconnues par WECAN.
- Invitations à certains forums et webinaires de AWSNA.

Responsabilités des membres associés :

- Paiement des cotisations WECAN à hauteur de 0,3 % des revenus provenant des frais de scolarité de la petite enfance, ou d'un minimum de 300,00 \$ US.
- Soumission d'une mise à jour annuelle des coordonnées, des données relatives au programme et des changements importants.
- Réalisation d'une auto-évaluation et d'une visite sur site tous les trois ans.

Les membres associés de WECAN s'engagent dans un processus de croissance et de développement en vue d'être reconnus comme membres à part entière de WECAN. Ils sont encouragés à élaborer un programme de formation, de mentorat et d'évaluation pour leurs enseignants et leurs éducateurs, et à œuvrer à l'amélioration de la santé et de la vitalité du programme dans son ensemble. Ils sont également encouragés à aider leurs éducateurs de la petite enfance à participer aux activités régionales de WECAN et à commencer à regarder au-delà de leurs régions afin de tisser des liens avec l'ensemble du mouvement Waldorf de la petite enfance en Amérique du Nord et dans le monde entier. Une partie de leur cotisation soutient les activités internationales de l'Association Internationale pour l'Éducation de la Petite Enfance Steiner/Waldorf (IASWECE).

Changement de statut obligatoire : les membres associés qui ne remplissent pas leurs obligations ou ne répondent plus aux critères d'adhésion perdront leur statut de membre. Les enseignants ou éducateurs peuvent continuer à adhérer à titre individuel.

Adhésion à part entière

Les membres associés sont encouragés à demander leur adhésion à part entière au WECAN lorsqu'ils sont suffisamment établis pour répondre aux critères ci-dessous. Le coordinateur des adhésions au WECAN et les représentants régionaux aident les candidats à traverser le processus

en leur fournissant des informations, des conseils et des références pour les visiteurs du site.

Étapes de la demande d'adhésion à titre de membre à part entière :

1. Demandez les instructions pour devenir membre à part entière au coordinateur des adhésions de WECAN à l'adresse membership@waldorfearlychildhood.org.
2. Remplissez le formulaire de demande et envoyez les frais d'inscription de 200 \$ US à WECAN.
3. Veuillez examiner l'auto-évaluation précédente et le rapport de visite sur site.
4. Remplissez une auto-évaluation, en incluant des commentaires sur la manière dont le programme pour la petite enfance a donné suite aux recommandations formulées par le visiteur lors du rapport précédent, et soumettez-la dans les 12 mois suivant la date de votre candidature.
5. Organisez une visite de la part de WECAN sur votre site.
6. Une fois la visite terminée, examinez et approuvez le rapport de visite.

Les Critères d'Adhésion à Part Entière sont les suivants :

- Le programme fonctionne depuis au moins trois ans comme un programme inspiré de la pédagogie Waldorf et accueille régulièrement des enfants.
- Le programme s'engage à respecter les idéaux et les pratiques de l'éducation Waldorf pour la petite enfance et de l'anthroposophie.
- Le programme peut se présenter comme représentatif de l'éducation Waldorf de la petite enfance dans le monde grâce à son alignement sur les principes et attentes communs pour la formation des enseignants Waldorf de la petite enfance.
- Le programme est conforme à la politique de la [marque de service AWSNA](#).
- Le programme est mis en œuvre conformément aux directives de la municipalité locale.. (Les exigences légales varient selon le lieu.)
- Le programme a démontré sa viabilité en termes de finances, d'inscriptions, de personnel et de structure administrative.

Avantages de l'adhésion à part entière :

- Autorisation d'inclure dans sa documentation et sur son site web : « Membre à part entière de la Waldorf Early Childhood Association of North America » et d'utiliser le logo « Membre à part entière de WECAN ».
- Inscription dans l'annuaire en ligne des membres de WECAN et dans le répertoire mondial des jardins d'enfants et programmes pour la petite enfance Waldorf de IASWECE.
- Deux abonnements annuels au bulletin d'information Gateways de WECAN.
- Une réduction de 20 % sur les livres de WECAN pour les membres aux États-Unis.
- Une réduction de 30 % sur les livres de WECAN pour les membres au Mexique et au Canada (en raison des taux de change élevés et des frais d'expédition).
- Communications de WECAN et de IASWECE.
- Invitations aux réunions régionales de WECAN.
- Une invitation à tous les éducateurs et aidants du programme à s'abonner au WECAN Community Hub.
- Réductions de groupe sur les adhésions individuelles pour les éducateurs de la petite enfance et les aidants participant au programme.

- Admissibilité aux prêts et bourses de formation des enseignants de AWSNA pour les éducateurs et les personnes qui s'occupent de la petite enfance participant au programme et inscrits à des formations sur la petite enfance reconnues par WECAN.
- Invitations à certains forums et webinaires de AWSNA.
- Pour les programmes destinés uniquement à la petite enfance qui n'ont pas, ou n'ont pas l'intention d'ajouter, de programmes scolaires : autorisation d'utiliser le nom « Waldorf » et d'autres termes de la marque de service dans le titre ou la signature du programme.

Responsabilités des membres à part entière du WECAN :

- Paiement des cotisations WECAN à hauteur de 0,35 % des revenus provenant des frais de scolarité de la petite enfance ou d'un minimum de 400,00 \$ US.
- Soumission d'une mise à jour annuelle des coordonnées, des données relatives au programme et des changements importants.
- Réalisation d'une auto-évaluation et d'une visite sur site tous les cinq ans. (Les écoles membres à part entière de AWSNA peuvent aligner leur rythme de renouvellement de leur adhésion à WECAN sur celui de leur accréditation AWSNA, généralement tous les 7 à 10 ans, et utiliser une procédure de renouvellement WECAN abrégée. Voir ci-dessous « Accréditation AWSNA et renouvellement de l'adhésion à WECAN »).
- Pour les membres à part entière de WECAN qui ne sont pas membres de l'AWSNA : paiement (via WECAN) au fonds AWSNA Teacher Education Loans and Grants d'un montant équivalent à 0,065 % des revenus provenant des frais de scolarité.

Les membres à part entière du WECAN sont encouragés à :

- S'engager auprès de leurs collègues du mouvement et du monde entier en tant que représentants reconnus et dynamiques de l'éducation Waldorf de la petite enfance,
- Aider leurs éducateurs de la petite enfance à participer aux activités WECAN organisées au niveau régional et à l'échelle de l'association, ainsi qu'aux activités internationales, lorsque l'occasion se présente.
- de participer au mentorat et au conseil de nouvelles initiatives dans leur région,
- d'organiser de temps à autre des réunions régionales WECAN,
- Participer à des groupes de travail collaboratifs et à des groupes de recherche parrainés par WECAN.

Révision obligatoire du statut :

Les membres à part entière qui ne remplissent pas leurs obligations ou qui ne répondent plus aux critères d'adhésion feront l'objet d'un examen par le comité d'adhésion et pourront perdre leur statut de membre.

Activités de WECAN et relations entre collègues au sein des régions

Les membres de WECAN ont maintes occasions de nouer des relations professionnelles au sein de l'association au niveau régional. De nombreux programmes permettent de développer des relations avec d'autres membres locaux et montrent que la visite et l'observation d'un autre programme sont bénéfiques tant pour le programme visité que pour le visiteur. Nous

encourageons ce type d'engagement et sommes heureux de fournir des contacts et des présentations si nécessaire. Les réunions et conférences régionales offrent aux collègues d'importantes occasions de se rencontrer, de poser des questions et de participer à l'approfondissement de leur travail. Dans certaines régions, les collègues se réunissent de manière informelle en petits groupes ou à distance ; dans d'autres, ces réunions ont évolué pour devenir de grandes conférences régionales ou des réunions mensuelles régulières.

Le conseil d'administration de WECAN a invité des éducateurs et des accompagnants expérimentés de la petite enfance Waldorf dans chaque région à devenir représentants régionaux du WECAN. Les représentants régionaux sont le lien sur le terrain avec chaque région, et leurs efforts de collaboration renforcent le mouvement. Bien que les représentants régionaux ne résolvent pas les problèmes des programmes membres et ne s'impliquent pas dans leurs décisions, ils peuvent être à l'écoute des membres pour discuter des activités et des questions qui les préoccupent. Dans certaines régions, il existe des équipes de représentants régionaux de WECAN. Ces personnes, qui servent le mouvement Waldorf pour la petite enfance à titre bénévole, s'efforcent de remplir les responsabilités régionales suivantes de la manière la mieux adaptée aux besoins de leur région ou sous-région.

- Accueillir les nouvelles initiatives en proposant leur soutien et leur collaboration au sein de la région.
- Aider les programmes dans leurs démarches d'adhésion, notamment en fournissant des informations, des conseils et des références aux visiteurs du site, en examinant les auto-évaluations et les rapports de visite sur site, et en formulant des recommandations concernant l'adhésion au comité d'adhésion à WECAN.
- Contacter les membres pour explorer les activités et les questions d'intérêt commun.
- Faciliter la collaboration au sein de la région, notamment en organisant une réunion régionale des collègues du secteur de la petite enfance ou une conférence régionale.
- Partager les tendances régionales avec le conseil d'administration de WECAN.

Vous trouverez la liste des représentants régionaux sur [la page « Contactez-nous »](#) du site web du WECAN. N'hésitez pas à contacter un représentant régional pour lui faire part de vos questions ou de vos idées de collaboration régionale.

Collaboration avec AWSNA

L'Association of Waldorf Schools of North America (AWSNA) est l'organisation qui regroupe les écoles Waldorf indépendantes en Amérique du Nord. AWSNA reconnaît l'importance des programmes destinés à la petite enfance comme base d'un développement scolaire sain et soutient WECAN dans son rôle actif de conseil aux initiatives nouvelles et en développement dans le domaine de la petite enfance afin de promouvoir l'éducation Waldorf. Certains membres de WECAN sont des écoles proposant des programmes scolaires qui ont adhéré ou prévoient

d'adhérer à AWSNA. Les procédures d'adhésion au WECAN et à AWSNA sont étroitement liées, et les accords et procédures d'adhésion intégrés suivants ont été conclus.

Exigences de AWSNA pour les écoles proposant des programmes destinés à la petite enfance :

Les écoles membres de AWSNA proposant des programmes destinés à la petite enfance doivent avoir un statut d'adhésion à WECAN équivalent ou supérieur à leur adhésion à AWSNA. Les écoles qui souhaitent devenir membres associés de AWSNA doivent être membres associés ou membres à part entière de WECAN. Les écoles qui souhaitent devenir membres à part entière de AWSNA doivent être membres à part entière de WECAN.

Visites de soutien de AWSNA et renouvellement de l'adhésion à la WECAN :

Les écoles membres associées de AWSNA bénéficient de visites de soutien de AWSNA. Dans certains cas, la visite de AWSNA peut être utilisée pour satisfaire à l'exigence d'une visite sur site pour le renouvellement du statut de membre associé ou de membre à part entière du WECAN (tous les trois ans et tous les cinq ans, respectivement). Les écoles qui envisagent cette option doivent se renseigner sur leur éligibilité auprès du coordinateur des adhésions au WECAN.

Accréditation AWSNA et renouvellement de l'adhésion au WECAN :

Les écoles membres à part entière de WECAN peuvent aligner le processus de renouvellement de leur adhésion à WECAN sur le processus d'accréditation AWSNA, de manière à ce que les deux processus de renouvellement suivent le même calendrier. Les écoles qui préparent une auto-évaluation pour l'accréditation AWSNA doivent soumettre une auto-évaluation WECAN abrégée à WECAN. Une visite sur site WECAN distincte est également requise pour finaliser le renouvellement. Les instructions complètes pour aligner le renouvellement de l'adhésion à part entière à WECAN sur l'accréditation AWSNA sont disponibles sur demande auprès du coordinateur des adhésions WECAN.

Association Internationale pour l'Éducation de la Petite Enfance Steiner/Waldorf

WECAN est une association membre à part entière de l'Association Internationale pour l'Éducation de la Petite Enfance Steiner/Waldorf (IASWECE), basée à Dornach, en Suisse, et fondée en 2006. Les associations membres représentent plus de trois douzaines de pays sur six continents. Chaque association est représentée au sein du Conseil de l'IASWECE, qui se réunit deux fois par an. WECAN compte deux représentants au sein du conseil qui présentent notre travail en Amérique du Nord au conseil et rendent compte aux membres de WECAN des activités de l'IASWECE. Les membres associés et membres à part entière de WECAN versent une cotisation dans le cadre de leur cotisation annuelle à WECAN afin de soutenir les activités de l'IASWECE.

Les activités de l'Association internationale comprennent les suivantes :

- Coopération entre collègues du monde entier par le biais de réunions, de conférences et de groupes de travail ;
- L'approfondissement et le renouvellement du travail avec les jeunes enfants à partir des sources de l'éducation Waldorf et le soutien à sa qualité ;
- La promotion de la formation et du développement continu des personnes qui s'occupent des jeunes enfants et des éducateurs de la petite enfance ;
- Entreprendre et soutenir des recherches collaboratives sur les questions contemporaines relatives à la prise en charge et à l'éducation des jeunes enfants ;
- Soutenir la collaboration avec les parents, les autres éducateurs et la société en général sur les besoins des jeunes enfants ;
- Protéger le nom de l'éducation Steiner/Waldorf pour la petite enfance ;
- Fournir des ressources, des informations et des publications sur l'éducation Waldorf de la petite enfance et ses programmes dans le monde entier ;
- Offrir un soutien pédagogique et financier à des projets dans différents pays du monde.

Pour en savoir plus sur l'association internationale, veuillez consulter le [site web de l'IASWECE](#).

Annexe I : La formation des éducateurs de la petite enfance Waldorf : Attentes de WECAN

Pour les éducateurs qui travaillent avec les enfants d'âge de la naissance à trois ans

Superviseurs, directeurs et praticiens principaux

WECAN s'attend à ce que tout praticien/intervenant, responsable de la mise en place et de la qualité du programme éducatif 0-3 ans, ait complété une formation Waldorf pour le groupe d'âge 0-3 ans.

Cette même attente vise également tout praticien/intervenant travaillant avec des enfants de 0 à trois ans, y compris les fournisseurs de services de garde d'enfants dans les CPE ou à domicile, les superviseurs/directeurs de garde d'enfants et les éducateurs qui animent des cours parents-enfants ou des cours pour les futurs parents.

Les formations reconnues WECAN de la petite enfance Waldorf offrent un minimum de 300 heures de contact en classe, ainsi que de l'enseignement encadré par le mentorat, de vastes expériences pratiques et des stages. Les cours visant les 0-3 ans peuvent se faire dans un lieu de formation 0-3ans reconnu par WECAN ou bien se faire dans le cadre d'un programme de formation Waldorf reconnue pour le 0-7 ans, si celui-ci garanti suffisamment de contenu sur le 0-3 ans. Les principes partagés pour la formation des enseignants de la petite enfance (que l'on trouve sur le site Web de WECAN dans le Manuel d'adhésion à la formation des enseignants de WECAN) décrivent le contenu des cours, le volet travail sur le terrain et les lignes directrices du programme d'études pour les programmes reconnus de formation des enseignants de la petite enfance Waldorf. (Veuillez également consulter le programme d'études et les domaines du contenu des cours de WECAN à l'annexe I.)

Assistants, aides-assistants et/ou praticiens/intervenants débutants

WECAN s'attend également à ce que tout intervenant travaillant avec un éducateur principal, un superviseur ou bien un directeur formé dans l'une des classes ou programmes énumérés ci-dessus, ait fait des cours d'introduction d'au moins une semaine (ou son équivalent) ainsi qu'au moins une semaine d'observation dans un lieu où la pédagogie Waldorf pour le groupe d'âge 0 à trois ans est exercée. Par la suite, on demande d'assurer un minimum d'une année de mentorat dans le lieu d'embauche. Pour ceux qui ont l'intention de continuer dans ce poste, d'autres cours ainsi qu'une formation complète reconnue par WECAN pour le cycle 0-3 ans sont attendus.

La participation annuelle d'au moins une semaine, dans les domaines qui touchent le mentorat, l'évaluation, les conférences, les ateliers de la petite enfance ainsi que les cours d'approfondissement, est considérée comme un élément essentiel pour le développement professionnel continu de tout praticien/intervenant Waldorf de 0 à 3 ans.

Remarque : On s'attend à ce que les éducateurs de la petite enfance déjà formés pour le cycle 0-7 ans et qui assument la responsabilité d'un programme Waldorf au service d'enfants de la naissance à trois ans, terminent une formation pour le cycle 0-3 ans reconnue par WECAN ou son équivalent.

On s'attend à ce que les éducateurs de la petite enfance qui ont suivi une formation du cycle 0 à trois ans et qui assument la responsabilité d'un programme au service des enfants de trois à sept ans, terminent une formation 0-7 ans reconnue par WECAN ou son équivalent.

Pour les éducateurs qui travaillent avec des enfants de trois à sept ans

Éducateurs principaux, jardinières d'enfants, et tout intervenant en charge d'un programme préscolaire

Pour les éducateurs de la petite enfance qui assument la responsabilité du bien-être et de l'éducation de tout enfant de l'âge de trois ans jusqu'à l'entrée à l'école, on s'attend à ce que le programme Waldorf du cycle 0-7 ans, reconnu par WECAN, soit complété.

Cette attente vise donc tous les éducateurs principaux de la petite enfance qui travaillent avec des enfants de trois à sept ans, y compris les enseignants de maternelle, préscolaire et maternelle et les services de gardes dans les écoles Waldorf, les programmes à domicile et d'autres milieux de la petite enfance.

Les programmes reconnus de formation des enseignants de la petite enfance Waldorf offrent un minimum de 450 heures de contact en classe*, ainsi qu'un enseignement encadré ou une pratique approfondie ou des expériences de stage. Les principes partagés pour la formation des enseignants de la petite enfance (trouvés sur le site Web de WECAN dans le Guide d'adhésion à la formation des enseignants de WECAN) décrivent le contenu des cours, les volets de travail sur le terrain et les lignes directrices sur les programmes d'études pour les programmes reconnus de formation des enseignants de la petite enfance Waldorf. (Veuillez également consulter le programme d'études et les domaines du contenu des cours de WECAN à l'annexe I.)

Assistants et aides

Pour les assistants, dans les programmes ci-dessus, il faut prévoir des cours d'introduction d'au moins une semaine (ou son équivalent) au sujet de la pédagogie Waldorf allant de la naissance

jusqu'à sept ans. Pour ceux qui ont l'intention de continuer dans leur poste, d'autres cours doivent être prévus, et une formation complète reconnue par WECAN est recommandée.

Sur une base annuelle d'au moins une semaine, il est important de participer dans des ateliers, des conférences, des évaluations, du mentorat, et des cours d'approfondissement sur la petite enfance Waldorf pour le cycle 0-7 ans car ceci constitue un élément essentiel du développement professionnel continu autant pour l'éducateur principal que pour l'assistant.

Cette attente est conforme aux lignes directrices de l'Association internationale pour l'éducation de la petite enfance Steiner/Waldorf (voir www.iaswece.org).

À noter : On s'attend à ce que les éducateurs de la petite enfance déjà formés pour le cycle 0-7 ans et qui assument la responsabilité d'un programme Waldorf au service d'enfants du cycle 0-3 ans, terminent une formation Waldorf reconnue par WECAN pour le cycle 0-3 ans, ou son équivalent.

On s'attend à ce que les éducateurs de la petite enfance qui ont suivi une formation pour le cycle 0-3 ans et qui assument la responsabilité d'un programme au service d'enfants du cycle 3-7 ans, terminent une formation reconnue par WECAN pour le cycle 0-7 ans, ou son équivalent.

Pour les écoles membres de WECAN et les programmes de la petite enfance

En ce qui concerne les programmes qui sont membres à part entière, on s'attend à ce qu'on démontre un engagement à embaucher des éducateurs principaux et des aides de la petite enfance (pour les postes de maternelle, de maternelle et d'école maternelle, pour les fournisseurs de services de garde d'enfants dans les centres ou les services de garde à domicile, les superviseurs/directeurs de garde d'enfants et les éducateurs qui facilitent les classes parents-enfants ou les classes pour les futurs parents) qui ont terminé ou sont actuellement inscrits à un programme de formation des enseignants de la petite enfance reconnu par WECAN.

Si un programme de membres à part entière n'est pas en mesure d'embaucher un éducateur formé pour combler un poste d'éducateur principal, et embauche quelqu'un sans formation reconnue, ou bien si un assistant prend la place d'un éducateur principal, alors le programme doit fortement encourager l'éducateur à s'inscrire dans une formation à temps partiel. Le programme devrait également fournir un soutien financier si possible. (Pour les éducateurs et les aides qui sont dans les programmes des membres à part entière, il peut y avoir également un soutien des fonds de prêt provenant de l'AWSNA pour la formation des enseignants de l'AWSNA).

On s'attend à ce que le programme des membres à part entière démontre un engagement envers le mentorat et l'évaluation du corps professoral de la petite enfance, ainsi que d'appuyer d'autres possibilités de perfectionnement professionnel.

On s'attend à ce que le programme des membres associés démontre qu'il s'efforce de répondre aux attentes ci-dessus.

Démontrer un engagement envers les attentes de WECAN

Au cours de son processus d'adhésion à WECAN, le programme est invité à fournir de l'information sur le niveau de formation de chacun de ses membres du corps professoral de la

petite enfance. Le programme devrait décrire les plans de formation des éducateurs principaux et des aides qui n'ont pas encore suivi un cours de formation, et devrait également décrire les politiques et les plans de formation continue des enseignants pour tous les professeurs de la petite enfance, ou démontrer l'équivalence pour les formations non reconnues.

Si, au cours du processus d'adhésion, il devient évident qu'un programme ne démontre pas d'engagement envers les principes partagés de WECAN ni envers les attentes de WECAN en ce qui concerne la formation des enseignants, alors le visiteur du site WECAN s'engagera avec le programme autour de cette question, pour aider le programme à prendre activement des mesures pour travailler à la formation et au perfectionnement professionnel continu de ses enseignants de la petite enfance. Le comité d'adhésion des membres de WECAN peut également, dans certaines situations, faire une recommandation au programme afin d'encourager la poursuite du travail quant aux attentes.

Les programmes d'études et le contenu des cours inclus dans les programmes de formation des enseignants de la petite enfance reconnus par WECAN se trouvent à l'annexe I du Manuel d'adhésion de WECAN. Vous trouverez une liste des programmes de formation des enseignants de la petite enfance Waldorf reconnus par WECAN à l'annexe II du Manuel d'adhésion de WECAN et sur le site Web de WECAN.

Nous vous encourageons à nous contacter si vous avez des questions sur la situation dans votre école. Vous pouvez contacter Laura Mason, coordonnatrice des membres, à membership@waldorfearlychildhood.org, ou Ruth Ker, coordonnatrice de la formation des enseignants, à teachered@waldorfearlychildhood.org.

Annexe II : Domaines du programme d'études et du contenu des cours WECAN

Les programmes de formation des enseignants de la petite enfance pour le cycle 0-3 ans

Les programmes de formation pour le cycle 0-3 ans reconnus par WECAN offrent un minimum de 300 heures de contact en classe. Le contenu du programme d'études et des cours comprend les domaines suivants, tout en sachant que les éléments du programme peuvent être configurés de diverses façons. Note : Bien que le contenu lié à l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accès (IDEA) ne soit explicitement mentionné que dans les sections 2 et 4 (Développement de l'identité raciale et culturelle et alphabétisation), le contenu IDEA est censé être appliqué à tous les sujets du programme d'études et des cours.

1. Études anthroposophiques et développement humain (20 – 25 %)

- Évolution de la conscience
- Karma, destin et biographie
- Vision anthroposophique de l'être humain
- Fondement spirituel de l'être humain
- Chemin du développement intérieur de l'adulte/éducateur

- Vie et œuvre de Rudolf Steiner

2. Développement de l'enfant et éducation Waldorf (20 -25%)

- Développement de l'identité raciale et Culturelle
- Développement de l'enfant avant la naissance jusqu'à vingt et un ans avec un accent sur l'embryologie et les trois premières années dans le contexte de toute la vie
- Développement du mouvement, de la parole et de la pensée au cours des trois premières années
- Comprendre le rôle de la volonté au cours des trois premières années de vie dans le contexte des sept premières années
- Importance de l'attachement sain comme fondement de la relation, développée par la vie quotidienne et dans les soins physiques de l'enfant
- Les recherches et pratiques de l'Institut Pikler dans le développement moteur et les soins pour nourrissons et tout-petits
- Développement sensoriel/accent sur les sens fondamentaux/de bases
- Soutenir le mouvement autodirigé comme expérience d'apprentissage primaire pour les nourrissons, les tout-petits et les enfants du préscolaire
- L'importance du jeu libre
- L'intégration des réflexes et des sept processus de vie
- Imitation
- Sommeil, santé et nutrition
- Observation et images d'enfants

3. Activités pratiques et artistiques pour le programme naissance à trois ans (20 – 25 %)

- Création de programmes pour les nourrissons, les tout-petits, les groupes de crèches/garderies, et les programmes parents /enfants.
- Rythme du jour, semaine et année
- La relation du jeune enfant aux festivals et aux célébrations
- Environnements intérieurs et extérieurs pour les jeunes enfants
- Un travail utile et ciblé, y compris des activités quotidiennes telles que la préparation des repas et le soin de l'environnement physique
- Paroles et geste, y compris les comptines, les jeux rythmiques, les jeux de gestes de la main, les histoires simples et la marionnette
- Chant, musique et l'ambiance de la quinte
- Travailler avec des groupes d'âge mixte
- Soins corporels du jeune enfant
- Jardinage et travail dans la nature
- Approches hygiéniques et thérapeutiques

4. Aspects professionnels et sociaux de l'éducation Waldorf (10 – 20 %)

- Alphabétisation raciale et Culturelle
- Travailler avec les parents
- Travailler avec des collègues
- Travailler avec diversité et inclusion

- Connaissances de base de l'administration des programmes, de l'organisation et de la transformation sociale
- Sensibilisation/rayonnement et plaidoyer pour les enfants

5. Activités artistiques et artisanales pour l'auto-développement de l'éducateur (20 – 25 %)

- Eurythmie
- Dynamique spatiale
- Peinture
- Sculpture – modelage de cire d'abeille et d'argile et/ou sculpture sur bois
- Musique instrumentale et chant
- La parole
- Travaux manuels et artisanat - travailler avec des matériaux naturels

6. Projet de recherche indépendant

7. Stages pratiques encadrés avec mentorat, ou stages rémunérés dans un contexte Waldorf bien établi avec le cycle 0-3 ans. En plus du contenu des cours ci-dessus, les programmes pour le cycle 0-3 ans exigent un minimum de ce qui suit :

- **Les étudiants en service** (ceux qui travaillent au moins trois jours par semaine dans un cadre Waldorf pour les 0 -3 ans) doivent avoir complété un minimum de trois semaines (quinze jours) d'observation et de stage dans un programme Waldorf 0-3 ans (dont une semaine dans sa propre classe, une semaine dans une autre classe du même CPE et au moins une autre semaine dans un CPE autre que le leur), ainsi que deux jours supplémentaires chaque année de visites d'un mentor dans sa propre classe.
- **Les étudiants en pré-service** (ceux qui ne travaillent pas encore au moins trois jours par semaine dans un lieu Waldorf qui accueille les 0-3 ans) doivent avoir un minimum d'une semaine (cinq jours) d'observation plus quatre semaines (vingt jours) de pratique avec une enseignante expérimentée avec le cycle 0-3 ans dans un lieu Waldorf qui accueille ce groupe d'âge. L'étudiant en question recevra, au cours de son stage, la visite d'un conseiller d'un institut approuvé au moins une fois au cours de sa formation.

Des cours supplémentaires, davantage d'observation sur le terrain ou d'expérience pratique peuvent être nécessaires à la discrétion de l'Institut de formation.

Les programmes de formation des enseignants de la petite enfance pour le cycle 0-7 ans

Les programmes reconnus par WECAN pour les 0-7 ans offrent un minimum de 450 heures de contact de classe*. Le contenu du programme d'études et des cours comprend les domaines suivants, sachant que les éléments du programme peuvent être configurés de diverses façons. Note : Bien que le contenu lié à l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accès (IDEA) ne soit explicitement mentionné que dans les sections 2 et 4 (Développement de l'identité raciale et culturelle et alphabétisation), le contenu IDEA est censé être appliqué à tous les sujets du programme d'études et des cours.

1. Études anthroposophiques et développement humain (20 – 25 %)

- Évolution de la conscience
- Karma, destin et biographie
- Vision anthroposophique de l'être humain
- Fondement spirituel de l'être humain
- Chemin de développement intérieur de l'adulte/éducateur
- Vie et œuvre de Rudolf Steiner

2. Développement de l'enfant et éducation Waldorf (20 -25%)

- Développement de l'identité raciale et Culturelle
- Développement de l'enfant avant la naissance jusqu'à vingt et un ans
- Maturité scolaire
- Vue d'ensemble de la pédagogie Waldorf
- Développement sensoriel/accent sur les sens fondamentaux/de bases
- Rôle de l'imitation et du jeu libre
- Développement du mouvement, du langage et de la pensée au cours des sept premières années
- Développement de la volonté
- Observation et images d'enfants
- Santé, nutrition et sommeil

3. Activités pratiques et artistiques pour la salle du groupe (20 – 25 %)

- Rythme du jour, semaine et année
- Festivals et leur célébration
- Environnements intérieurs et extérieurs pour les jeunes enfants
- Travail significatif et ciblé et arts domestiques
- Arts du langage – paroles, versets, comptines, jeux de doigts et gestes de la main, contes de fées et histoires, jeux de marionnettes
- Chant, musique et ambiance de la quinte
- Jeux rythmiques, mouvement, geste
- Travailler avec des groupes d'âge mixte
- Soins corporels du jeune enfant
- Jardinage et travail dans la nature
- Approches hygiéniques et thérapeutiques

4. Aspects professionnels et sociaux de l'éducation Waldorf (10 – 20 %)

- Alphabétisation raciale et Culturelle
- L'éducation au renouveau social
- Organisation scolaire
- Travailler avec des collègues
- Travailler avec les parents
- Sensibilisation/rayonnement et plaidoyer pour les enfants
- Travailler avec la diversité, l'inclusion et l'égalité

5. Activités artistiques et travail manuel pour l'éducateur (20 – 25 %)

- Eurythmie
- Peinture
- Sculpture – modelage de cire d'abeille et d'argile et/ou sculpture sur bois
- Musique instrumentale et chant
- L'art de la parole
- Travail manuel et artisanat- couture, broderie, tricot, fabrication de jouets doux (poupées, marionnettes, etc.), teinture végétale, feutrage et travail avec des matériaux naturels
- Dynamique spatiale

6. Projet de recherche independent

7. Stages pratiques encadrés avec mentorat, ou stages rémunérés dans un cadre Waldorf bien établi de la petite enfance. En plus du contenu des cours ci-dessus, les programmes fournissent un minimum des éléments suivants:

- **Les étudiants en service** (ceux qui travaillent au moins trois jours par semaine dans un groupe Waldorf de la petite enfance) doivent avoir un minimum de trois semaines (quinze jours) d'observation et de pratique au cours de leur formation (dont au moins deux semaines doivent être dans des groupes autres que le leur), et deux jours de mentorat par an dans leur propre groupe.
- **Les étudiants en pré-service** (ceux qui ne travaillent pas encore au moins trois jours par semaine dans un cadre de la petite enfance Waldorf) doivent avoir un minimum de deux semaines (dix jours) d'observation et six semaines (trente jours) de stage avec des enseignants expérimentés en petite enfance Waldorf et recevront la visite d'un conseiller approuvé par un institut de formation reconnu pendant leur stage au moins une fois au cours de leur formation.

Des cours supplémentaires, davantage de travaux et d'observation sur le terrain, ou bien d'expérience pratique peuvent être requis à la discrétion de l'institut de formation.

*Les instituts, qui intègrent la formation du petit enfant de 0 à 3 ans dans celle de l'enfant de la naissance à 7 ans, devraient prévoir que cela nécessitera au moins 50 heures supplémentaires.